Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20261110-114_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 10 novembre 2026

Rapporteur : M. BARBOT

**n°114-2026**

**APPROBATION DE L'ORGANISATION D'UN JEU CONCOURS D'ANIMATION LOCALE ET VOTE DU REGLEMENT DU JEU**

## DELIBERATION

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,
Vu le Code de la consommation, et notamment son article L.121-20 relatif aux loteries publicitaires et opérations promotionnelles,
Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L.320-1 et L.320-6 fixant le principe d'interdiction des jeux d'argent et de hasard ainsi que ses exceptions,
Vu le règlement de jeu-concours fixant les modalités de participation, les conditions d'éligibilité, désignation des gagnants et l'attribution des lots ci-annexé,
Considérant l'intérêt public local de l'opération visant à dynamiser le tissu commercial de la commune et à soutenir l'économie de proximité en partenariat avec les commerçants locaux,
Considérant la volonté de la municipalité d'organiser à l'occasion des fêtes de fin d'année une opération d'animation commerciale sous la forme d'un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Le Calendrier de l'Avent des commerçants de Plérin »,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Loïc BARBOT, Maire,
Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Présents | 33 | Pouvoir | Votants | 33 | Absent |
| Voix pour | 30 | Voix contre | Abstentions | 3 | |

**APPROUVE** le principe de l'organisation du jeu-concours d'animation locale « Le Calendrier de l'Avent des commerçants de Plérin » sur les pages Facebook et Instagram de la Mairie, en partenariat avec les commerçants et les artisans locaux.

**APPROUVE** le règlement du jeu-concours annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le règlement du jeu ainsi que, le cas échéant, tous les actes, conventions de partenariat avec les commerçants et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — Le secrétaire de séance

Loïc BARBOT — Jérôme KERHARDY

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20261110-114_2026-DE

